

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 3 NOVEMBRE 2009

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. COQUARD. BASTION. DUMAS. ROCHAND. GAREL. PAVERO. VIANNAY. HAZARD. DELORME. SOLEYMIEUX. REYNARD. GROSMOLLARD.

Absent excusé : M. GERBOUD

- **CESSION BATIMENT PLACE DE LA BASCULE** : il est décidé la cession du bâtiment place de la Bascule (ancienne caisse d'épargne) moyennant le prix de 45 000 €
- **MODIFICATIONS BUDGETAIRES** : des modifications budgétaires sont votées en raison d'un réajustement des comptes par rapport aux prévisions effectuées en début d'année
- **COMMISSIONS MUNICIPALES** :

↳ **Vie associative** : le règlement d'utilisation du préau du clos des sports et de la salle de sports est présenté à l'assemblée

↳ **Bâtiments – Voirie** :

Madame le Maire fait part des questions qui se posent pour que l'aménagement du lotissement du Garel réponde à une démarche de développement durable :

- Qu'envisageons-nous pour les espaces collectifs ?
- Quelles propositions ou obligations inscrivons-nous pour réduire les coûts énergétiques et respecter l'environnement tout en restant vigilants pour que le prix de vente des lots n'entraîne pas une sélection des acquéreurs ?
- Faut-il prévoir des constructions locatives ?
- Quels choix aurons-nous à faire pour offrir une qualité de vie aux habitants ?

Il est décidé de faire appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) afin d'établir un projet d'aménagement cohérent.

Fait en Mairie le 5 novembre 2009

Le Maire,